



Garde alternée à mettre en place et place de la belle mère?

Par **LoloetFred**, le **04/06/2008** à **09:10**

Bonjour. Je suis la belle maman de deux enfants de 3 et 7 ans. Ils sont chez leur mère la semaine, chez leur père le week end. Nous habitons la même ville. A la rentrée de septembre, mon ami souhaite mettre en place une garde alternée avec son ex. Elle s'y oppose formellement, expliquant que les enfants sont trop petits.rnIl a eu des difficultés, mais là il s'est stabilisé depuis 10 mois : emploi fixe en CDI, appartement propre, avec une chambre pour les enfants, bon équilibre.rnQuel rôle ai je le droit de tenir en tant que belle mère? (aller chercher les enfants à la sortie de l'école? les doucher?)rnMerci pour votre réponse, je suis dans une détresse pour cette histoire...

Par **Biscotte**, le **24/06/2008** à **11:00**

Je suis belle mère aussi d'un petite qui a maintenant 7 ans et qui avait trois ans qand je l'ai rencontré et on l'avait en garde alternée du samedi 10h au mercredi 18h chez la mère et le reste chez le père.rnau début je ne faisais rien pas de douche pas d'école pour les 6 premier mois et en milieu d'année scolaire (1er année de maternelle) j'ai commencé a aller la chercher à l'école après mon compagnon partait en déplacement c'est moi qui la gardait les deux jours ou sont père était partis et la mère n'a rien a dire car quand l'un des parents à la garde il doit veiller a ce que l'enfant soit avec lui ou avec une personne de confiance (ps c'est écrit dans le jugement de garde alternée) qui lui donnait sa douche et après c moi qui m'occupait uniquement de la douche et de la toilette en général car elle faisait la folle avec son père et pas avec donc ça allait plus vite. Le mariage renforce le role du beau-père ou de la belle mère